

## Suivi des bryophytes du Tronchet, de Goursolles et de Lachaud

« Dans le cadre du Contrat territorial « Vienne Amont 2011-2015 », dénommé « Sources en Action », dont l'objectif est la reconquête des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Vienne amont, un dispositif de suivi des bryophytes a été mis en place sur les sites « Zones humides du Tronchet et de Goursolles » (19) et « Landes et tourbières de Lachaud (23) ». Le but de ce dispositif de suivi est d'évaluer et de suivre la fonctionnalité hydrologique et les éventuels impacts de la gestion actuelle du site (en particulier par le pâturage). Ce dispositif s'appuie sur les protocoles de suivi développés dans le cadre du programme RhoMéO (Observatoire du bon état des zones humides du bassin Rhône Méditerranée). Cinq placettes de suivi ont été mise en place au Tronchet, cinq autres placettes sur Goursolles et huit placettes sur Lachaud. Plusieurs placettes font office d'état zéro avant la remise en pâturage sur ces sites. Ces occasions sont suffisamment rares pour être soulignées dans le cadre de l'étude de la bryoflore. Ces résultats permettront d'une part d'évaluer dans le temps l'évolution de l'état fonctionnel hydrologique de ces sites mais également de connaître l'impact précis des types de gestion et des dynamiques fines à petite échelle sur le tapis bryologique, la turfigénèse et plus généralement le fonctionnement de ces tourbières. L'interprétation des résultats du suivi ne pourra être réellement menée qu'après une seconde lecture du dispositif d'ici 3 ans. » (résumé)

**Auteurs du document :** CELLE, Jaoua

**Obtenir le document :** Conservatoire Botanique National Massif central

**Mots clés :** Massif Central, Limousin, Creuse (23), Corrèze (19), suivi de végétation, Bryophytes, tourbières, RhoMeO

**Date :** 2015

**Type de ressource :** Rapport

**Format :** text/xml

**Identifiant Documentaire :** FCEN19306

**Langue :** Français

**Accéder à la notice source :** <https://reseau-cen-doc.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=19306>

**Commune :** LACELLE (19095), VIAM (19284), ROYÈRE-DE-VASSIVIÈRE (23165)

**Département :** CREUSE (23), CORREZE (19)

**Région :** NOUVELLE-AQUITAINE (75)

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/suivi-des-bryophytes-du-tronchet-de-goursolles-et-de-lachaud0>

Evaluer cette notice: